Conseil d'école du 18 octobre 2021

Ecole maternelle Les Omblais

Présents :

Parents élus : Mme Malvé ;Mr Barbot ;Mme Baque ; Mme Faucheux

Représentants de la municipalité : Mme Paboeuf (élue à l'éducation), Mme Farouj (conseillère municipale)

Responsable des affaires scolaires : M. Vincent Thomas

Enseignants : Cécile Parinet, Bernard Ledolledec, Marie ledolledec, , Delphine Quérard, April Geneste

Excusées:

IEN de circonscription : Mme Lemeur

Enseignante Mme Pansard,

1- Présentation de l'école : l'équipe, les classes, les effectifs, 6 classes

Les ,ouvelles enseignantes nommées sur l'école : Marie Ledolledec et April Ginestet

Cette année, Maëlle Lodde est en service civique (SCU), elle travaille également sur les temps périscolaire le midi.

Ce jour nous avons 146 élèves (à la rentrée du 8 novembre, 152 élèves) dans l'école. Le nombre d'élèves a donc beaucoup augmenté par rapport à l'année dernière où nous avions 119 élèves à la rentrée.

Ces effectifs ont justifié l'ouverture de la sixième classe après la rentrée. Avec l'ouverture conditionnelle, il a fallu attendre l'accord de l'inspection académique et cela n'a été effectif qu'au bout de dix jours. Heureusement, nous avions anticipé cette ouverture en aménageant la sixième classe dès le mois de juillet 21 et en déménageant la classe 5 (GS de M. Ledolledec) à l'école élémentaire. Les familles concernées par le changement de classe éventuel étaient prévenues en amont. La mairie avait recruté la sixième Atsem dès la rentrée, et le passage de cinq à six classe a été facilité.
Nous avons dû cependant réorganiser l'ensemble de l'école en tenant compte du non brassage des élèves, avec des implications sur les services de cantine et surtout la création d'un troisième dortoir. Nous avons été en difficulté pour trouver où coucher les élèves bien que nous ayons déjà deux dortoirs . La seule solution a été de transformer la salle de motricité en dortoir en début d'après-midi. Cela réduit l'accès à cette salle pour les séances de motricité des classes, alors que nous sommes déjà limités par la fin de classe à 15h40 et les journées très courtes. Nous nous adaptons en faisant des séances de motricité en extérieur.

La livraison de nouveaux logements sur notre secteur amène de nouveaux élèves au fil du temps. Ces arrivées devraient continuer, car d'autres livraisons sont programmées en 2022 et 2023.

6 classes	Répartition par classe 2021-2022 le 18 octobre	
Classe 2 Delphine Quérard	PS/MS - 11/14	25
Classe 1 Cécile Parinet	PS	24
Classe 6 April Ginestet	PS/MS - 14/10	24
Classe 3 Marie Ledolledec	MS	25
Classe 4 Corinne Pansard	GS	24
Classe 5 Bernard Ledolledec	GS	24
	Total	**146**

2- Proclamation des résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Une seule liste de la FCPE se présentait.
Le taux de participation est de 83.9 %. Les élections ont eu lieu uniquement par correspondance.
La participation est forte, elle a même augmenté.

Sont élus :

- Edwige Malvé
- Evelyne Hiet Guihur
- Vanessa Guillotin
- Audrey Faucheux
- Marlène Baques
- Justine Hervé

Les suppléants sont :

- Mallorie Kerjouan
- Barbot Alexis
- Grison Charlotte
- Sophie Hays Ory
- Querné Sophie

3- Vote du règlement intérieur

Règlement voté à la majorité

4-Un point sur le déménagement et les travaux

L'école sera livrée pour Noël, nous ferons la rentrée de janvier dans les nouveaux locaux.
Il sera possible d'anticiper et de commencer le déménagement la semaine avant les vacances. Les Atsems auront du temps la première semaine des vacances pour terminer d'installer les classes.

5-L'organisation à 4.5 jours et les personnels municipaux

La rentrée a été difficile pour plusieurs raisons contextuelles : l'application du protocole sanitaire, l'ouverture de la sixième classe au bout de dix jours de fonctionnement et la réorganisation engendrée, la

délocalisation de la classe 5 en élémentaire (aucun passage sécurisé entre les deux écoles), mais aussi le changement d'horaires qui modifie toute l'organisation du temps scolaire et périscolaire avec des horaires décalées le midi. Ces différents facteurs entrainent des complications pour l'organisation des équipes : Il n'y a pas eu de réunion entre les Atsems et les membres du périscolaire qui pourtant collaborent tous les jours, et les équipes ne sont pas stables.
Malgré les deux Atsems recrutées dès la rentrée pour la sixième classe et pour le remplacement du long arrêt maladie d'une des titulaires, n'y a pas toujours eu les six Atsems dans l'école. En effet, l'une des deux nouvelles a démissionné à l'issue de sa période d'essai et il y a eu plusieurs arrêts maladie, dont un qui dure depuis plus d'un mois. Les Atsems remplaçants sont difficiles à recruter et parfois ne peuvent pas rester sur toute la durée d'un remplacement, pour des raisons professionnelles ou personnelles. C'est ce qui est arrivé avec l'une d'entre elles. Une classe de MS n'a pas eu d'Atsem pendant plus d'une semaine. A notre demande et pour palier à ce manque, la mairie a permis de bénéficier de la présence d'un animateur en classe quand il n'y a pas d'Atsem remplaçant. Ces animateurs ont les compétences pour le faire et c'est une aide précieuse. Mais dans ce cas, il y a malgré tout une personne en moins le temps du midi et l'animateur ne peut pas être présent l'après-midi.

Concernant le périscolaire, avec la fin de classe à 15h40, presque tous les élèves sont présents jusqu'à 17h, il faut donc beaucoup d'animateurs sur cette tranche horaire en plus des Atsems (en maternelle le taux d'encadrement est de un adulte pour 14 enfants). Comme pour les Atsems, il y a eu des absences d'animateurs. Le directeur du périscolaire aux Omblais doit gérer la maternelle et l'élémentaire : les deux sites. Il est très occupé par l'école élémentaire, il y a une directrice adjointe pour la maternelle.

Cette désorganisation a entrainé des tensions dans les équipes et beaucoup de fatigue car chaque jour nous devons nous interroger sur la manière de faire et s'adapter à de nouvelles contraintes. C'est un facteur de stress que de vivre dans l'instabilité, surtout en début d'année nous avons plus de 50 élèves de PS qui découvrent l'école, qui ne sont pas autonomes et qui demandent beaucoup d'attention. Bien que nous ayons tous la volonté de faire au mieux pour les élèves, nous ne pouvons pas ignorer l'impact sur les élèves et le temps de classe et nous ne pouvons pas nous contenter de cet état de fait.
C'est pour cela que les enseignants de l'école ont adressé un courrier à Mme Besserve, la maire de Betton. Mme la maire a été à l'écoute, elle nous a répondu et elle a rencontré le personnel municipal.
Nous espérons des améliorations avec l'arrivée de M. Vincent Thomas,responsable des affaires scolaires, fin septembre.

Mme Paboeuf et M. Vincent expliquent que la mairie a la volonté de faire les recrutements nécessaires à un fonctionnement normal, mais ils rencontrent des difficultés pour trouver les personnels.

6-Les remplacements des Atsems

Il y aura un ATSEM par classe,mais pour le moment, le personnel n'est pas recruté. La campagne de recrutement est intensifiée. Le recrutement pour des postes de remplaçants est difficile.

Ménage dans la classe : Bernard Ledolledec souligne l'absence de ménage dans la classe pendant une semaine. Il est impératif d'avoir un vivier de personnel remplaçant car la situation est récurrente.

Les parents sont mécontents devant ce constat de dysfonctionnement. Ils demandent s'il est possible d'avoir une transparence sur le recrutement.

7-Le projet biodiversité

Ce projet vise à :

- Introduire davantage de biodiversité dans l'espace de l'école et autour.
- Par l'observation, des actions concrètes et des expériences partagées, éveiller les enfants et les éduquer aux questions liées à la nature et à la biodiversité.
- Entrer en communication avec divers partenaires pour échanger, demander, expliquer sur le sujet.
- Ouvrir l'école et créer du lien autour de valeurs fédératrices, développer la notion de « Bien commun ».

Le rôle des partenaires associatifs est de permettre à l'école de :

- D'enrichir la réflexion des enseignants et améliorer leurs connaissances, afin de développer leur projet pédagogique.
- De diversifier les exemples et les situations où les élèves développent leur capacité d'observation, d'analyse et leur réactivité (mettre en capacité d'agir)
- D'aider à la réalisation concrète par leur savoir-faire et leurs astuces

Les familles seront impliquées tout au long du projet en accompagnement et pour les temps forts. Une information et des appels à participation seront faits régulièrement par chaque classe.

Des classes de « grands » comme partenaires : une rencontre avec les collègues de l'école élémentaire va se faire en ce sens.

Un projet artistique en lien avec la biodiversité est lancé :

- Avec l'école de musique, quatre classes sont concernées : les classes 1 et 5 vont travailler sur une bande sonore qui mettra les auditeurs en mouvement sur le thème des légumes, vers de terre et des amis du potager. Les classes 2 et 4 vont réaliser une histoire musicale sur une exploration du jardin par un loup minuscule.
- Toutes les classes vont faire des œuvres plastiques collectives pour décorer la nouvelle école

Des temps forts et moments festifs pour jalonner et se donner des objectifs : l'inauguration de l'école, une restitution/visite fin mai.

La **mairie de Betton** souhaite soutenir ce projet, nous sommes en relation avec Sophie Frémeaux sur ce point. Evidement, il faut tenir compte des contraintes des services techniques qui ont de nombreuses missions et s'inscrire dans un calendrier.

Il y a déjà eu une rencontre avec des partenaires extérieurs : des membres de l'association « les coquelicots de Betton et « Tous en sel » et des bénévoles « amis de l'école ».

Les thématiques choisies par les classes de l'école sont les suivantes :

Classe 1 (Cécile Parinet PS) : les amis du jardin (vers de terre, coccinelles et papillons)

Classe 2 (Delphine Quérard PS-MS) : Les oiseaux

Classe 3 (Marie Ledolledec MS) : Les abeilles

Classe 4 (Corinne Pansard GS) : Les insectes, surtout les papillons

Classe 5 (Bernard Ledolledec GS) : le jardin potager

Classe 6 (April Genestet PS-MS) : Les écureuils, les hérissons et autres mammifères « libres » à protéger.

Le périscolaire serait mis à contribution, les Atsems présentes sur le temps scolaire et périscolaire peuvent être un relai en fonction des besoins. Des initiatives « périscolaires » sont les bienvenues en parallèle : la restauration notamment (de la fourche à la fourchette, le compost), des activités en extérieur après l'école..etc.

Nous souhaiterions nouer des partenariats par classe avec l'école élémentaire.

Les visites de jardins de deux membres de l'association « Les coquelicots de Betton » ont eu lieu pour toutes les classes. C'était très inspirant et instructif. Nous y retournerons à d'autres saisons.

Nous souhaitons organiser des temps forts si le contexte sanitaire le permet

- Inauguration de l'école fin janvier
- Présentation du projet musical en mai

Les classes vont aller voir l'exposition « la clairière envisagée », installation de Lucie LOM à la Galerie Expo de Betton. Par ce qu'elle porte à voir, c'est aussi un éveil à la nature et un questionnement sur la biodiversité.

Les sorties que nous ferons seront en lien avec cette thématique et nous informerons les familles dès que nous aurons des réservations.

8-Question diverses des parents

- **Nouvelle école et travaux**

- Quels seront **les accès à la nouvelle école** ?
Réponse de la mairie :
le petit parking sera réhabilité, une réflexion sera menée pour gérer la circulation aux abords de l'école.

- Comment se fera **la liaison entre la maternelle et l'élémentaire** ?
Réponse de la mairie et de l'école :
Nous allons étudier les circulations entre les deux écoles. Il sera sûrement possible d'utiliser le portillon entre les deux écoles

- Quels seront **les futurs aménagements de la cour de récréation** ?
Réponse de la mairie et de l'école :
La structure et la cabane restent en place. Dans le cadre du projet d'école « biodiversité », nous allons créer des aménagement et des espaces de jeu plus naturels. Cela se mettra en place progressivement.

- Quand le **nouvel abri à vélos** sera-t-il livré ?
Réponse de la mairie :
C'est prévu dans l'école. Un espace abrité à côté de l'entrée accueillera les vélos.

-Quels sont **les futurs aménagements prévus pour faciliter la mobilité douce** (sachant qu'aujourd'hui nous rencontrons des difficultés à la mettre en place: piste cyclable inexistante, trottoir trop petit, parking dangereux) ?
Réponse de la mairie :
Se rapprocher du groupe de travail « mobilité » de la mairie

- **Organisation des classes**

-
- Est-il prévu "la **semaine de l'école maternelle**" cette année durant laquelle les parents peuvent venir en classe ?
- Réponse de l'école :
Oui, nous ferons une semaine de l'école maternelle, mais pas forcément aux dates académiques qui qont très proches de l'aménagement dans les nouveaux locaux. Ce sera sûrement au printemps.

Comment cela se passe-t-il pour la **classe de Bernard** : quelle est l'organisation sur les temps scolaires et périscolaires et dans quel lieu ? Certains parents ne savent pas où déposer leur enfant et où les récupérer car il y a des changements. Et quel est le ressenti de Bernard et d'avoir sa classe en élémentaire ?
- Réponse de l'école :
Cette situation n'est que transitoire, heureusement. Bernard se sent isolé et les enfants ont un peu de mal à se repérer. Les toilettes sont trop hautes pour certains enfants. Il y a un problème de sécurité pour le déplacement vers la maternelle si absence d'Atsem.
De plus, il y a aussi eu des problèmes pour le ménage de la classe qui sont maintenant résolus.
Nous organisons des récréations communes autour de la structure ou dans la cour avec le groupe des classes 4 et 3

- **Périscolaire**

- On nous dit que **la cantine** est très bruyante : c'est éprouvant pour les enfants et les animateurs. De plus, en début d'année, certains enfants n'avaient pas le temps de finir de manger : qu'en est-il aujourd'hui et quel est le ressenti des animateurs et atsems?
Réponse de la mairie :
La nouvelle cantine a été conçue pour être moins sonore (choix des matériaux, mise en place de dispositifs qui réduisent la réverbération du son).
les Atsems disent que le volume sonore est acceptable au premier service. Il y a beaucoup plus de bruit au deuxième service. Cela est lié à une organisation qui est moins « optimale » faute d'animateurs expérimentés et en l'absence d'Atsems. Les enfants sont nombreux, les temps d'attente génèrent du bruit.
Il ya déjà des améliorations et l'organisation sera revue pour qu'au moins une Atsem soit présente.

Ce point n'est plus d'actualité :

- Maintenant que les mesures sanitaires sont allégées,

Est-il envisageable de trouver une solution pour les pauses méridienne décalées? Certaines fratries ne sont pas sur les mêmes créneaux horaires ce qui complique l'organisation des parents pour les récupérer le midi
Réduction de la pause méridienne :il n'est pas certain que ce soit possible même en niveau vert
Mais ce n'est pas inenvisageable. Le souci serait le temps de désinfection des tables.
Ce ne sera pas le lundi de la rentrée du fait du brassage pendant les vacances et du risque de pic à la reprise. Un point sera fait début novembre.

- Horaire : 8h10/8h20 : mail de la mairie a été très mal compris

Garderie en élémentaire pour la classe de Bernard
Garderie en maternelle pour toutes les autres classes
Cela reste gratuit sur ce créneau afin de lisser les arrivées des élèves sur un temps plus long (réduction de la circulation et de l'afflux des parents).
A partir de 8h10 : 2 atsems et un animateur, 70 élèves minimum à l'élémentaire. Cet effectif est trop important car les atsems doivent retourner dans leur classe à 8h15.
Les GS de Bernard pourraient être accueillis dans la classe mais il faut quelqu'un pour accueillir et il n'a pas d'Atsem disponible.

- **Quel est le ressenti depuis le retour à 4,5 jours?**

→ **Du point de vue des parents :** Beaucoup de remontées négatives

- il n'y a pas de vrais ateliers, ce temps n'est que de la garderie supplémentaire
- il n'y a plus d'échanges possibles avec les maîtresses) en fin de journée avec la fin de l'école à 15h40
- les enfants sont beaucoup plus fatigués
- il y a un gros problème de recrutement pour les atsems et les animateurs, les effectifs ne sont pas souvent au complet.

→ - **Réponse de l'école :**

C'est la course tout le temps, les enfants sont très sollicités car nous devons faire « entrer » beaucoup de choses dans la matinée. L'après-midi est inexistant pour ceux qui font la sieste, si bien que nous gagnons une matinée, mais nous perdons quatre après-midis. L'organisation est très compliquée, il est impossible faire 6 créneaux corrects de motricité (En plus, la salle est transformée en dortoir l'après-midi). Les programmes parlent de 40 minutes par jour, c'est impossible à six classes.

Nous constatons une baisse de l'attention des enfants qui sont plus fatigués. En effet, très peu d'élèves partent avant 16h45, ils ont tous beaucoup plus de temps en collectivité.
Sur les temps de garderie, les espaces sont trop petits par rapport au nombre d'enfants présents.
L'ambiance y est souvent électrique bien que les animateurs soient compétents et souhaitent bien faire.
Ces moments sont fatigants car souvent très bruyants et agités.
Les élèves de maternelle ne voient pas de différence entre les différents temps de présence à l'école, l'attitude d'élève attendue sur le temps scolaire n'est pas compréhensible par manque de cohérence sur les différents moments de la journée.
Nous passons beaucoup de temps à parler du périscolaire, y compris lors de ce conseil d'école, au détriment de ce qui devrait être notre principal point d'intérêt : **l'école**.

→- Réponse de la mairie :

Les ateliers se mettent en place, l'idée est de proposer des interventions extérieures
Les cinq matinées sont favorables aux apprentissages
Nous souhaitons donner la place aux activités sportives
Cela facilite le travail des femmes.

L'évaluation de la semaine de 4,5 jours est reportée suite au Covid. Les enjeux pédagogiques et les enjeux éducatifs seront évalués cette année scolaire. Un conseil consultatif sera organisé.
Un changement sera éventuellement possible en septembre 2023. Le rythme normal est 4,5. Le 4 jours est dérogatoire.

Cécile Parinet — Directrice

Delphine Quérard — Adjointe